



YZERON, le 14 Novembre 2025

**Mairie d'YZERON**

31 Grande Rue - 69510 YZERON  
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34  
Courriel: mairie@yzeron.com

**Mesdames et Messieurs les parents**

**Service Périscolaire**

N/REF : AN/CV/RB - 2025/188

Objet : Information aux familles - Sortie autonome des enfants du périscolaire

Madame, Monsieur,

Lors de la dernière réunion du Comité consultatif enfance-jeunesse, plusieurs familles ont exprimé le souhait que les enfants puissent sortir seuls du périscolaire le soir.

Après étude auprès des services Jeunesse et Sports et validation par le Conseil Municipal, nous sommes désormais en mesure d'autoriser cette possibilité.

Les modalités d'inscription ne changent pas : votre ou vos enfant(s) reste(nt) inscrit(s) sur la plage horaire habituelle, soit jusqu'à 18h55.

Cependant, sur demande préalable effectuée par mail à l'adresse [periscolaire@yzeron.com](mailto:periscolaire@yzeron.com), et le jour même avant 16h00, après avoir remis au service périscolaire le document ci-dessous dûment rempli, nous pourrons autoriser une sortie autonome de l'enfant aux horaires suivants :

**17h00 - 17h30 - 18h00 - 18h30 - 18h55**

La tarification reste inchangée, à raison de la demi-heure entamée.

**Pour des raisons de sécurité, toutefois, seuls les enfants âgés de 7 ans et plus peuvent bénéficier de cette autorisation de sortie autonome.**

Vous voudrez bien compléter le document d'autorisation ci-joint, qui fait fonction de décharge de responsabilité, et le retourner au service périscolaire, si vous souhaitez mettre en place cette possibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Madame la Maire,  
Agnès NELIAS**



MAIRIE d'YZERON  
YZERON  
EST. 1984  
(Rhône)



**Mairie d'YZERON**

31 Grande Rue - 69510 YZERON  
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34  
Courriel: mairie@yzeron.com

## Autorisation de sortie autonome - service périscolaire

### Décharge de responsabilité

#### Informations sur l'enfant

- Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_
- École : \_\_\_\_\_
- Classe : \_\_\_\_\_
- Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_ ans

**Important :** la sortie autonome n'est pas autorisée pour les enfants âgés de moins de 7 ans.

#### Autorisation parentale

Je soussigné(e),

**Nom et prénom du responsable légal :** \_\_\_\_\_

autorise mon enfant à **quitter seul(e) le périscolaire du soir**, selon les modalités définies ci-dessous.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- La commune d'YZERON et son service périscolaire ne sont plus responsables de l'enfant après l'heure de départ autorisée.
- Toute modification de cette autorisation devra être communiquée par écrit à : periscolaire@yzeron.com
- Cette autorisation est réservée aux enfants de 7 ans et plus.

#### Engagement et signature

Je décharge la **commune d'Yzeron** et le **service périscolaire** de toute responsabilité à compter de la sortie autorisée de mon enfant.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 202

Signature du responsable légal (précédée de la mention "Lu et approuvé") :